

CILSS

**INSTITUT DU SAHEL**

**CONSEIL CONSULTATIF**

*6<sup>e</sup> session ordinaire*

**RAPPORT FINAL**



Les 20 et 21 décembre 1990, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Institut du Sahel la 6<sup>e</sup> session dudit institut.

La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par M. Cheick B. BATHILY, Directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture du Mali en présence de M. Al Hassane DRAVÉ, correspondant national du CILSS au Mali.

Ont pris part à cette 6<sup>e</sup> session :

- le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- les représentants des neuf États membres du CILSS : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad (voir la liste en annexe) ;
- les représentants des organismes partenaires et des donateurs : ACDI, Banque mondiale, CCE, PNUD/FAO, PNUD/UNSO, USAID.

Dans son discours d'ouverture le Directeur de cabinet représentant le Ministre de l'Agriculture du Mali a d'abord souhaité la bienvenue aux membres du Conseil consultatif.

Il a ensuite rappelé les principales recommandations issues de la 5<sup>e</sup> session du conseil consultatif, notamment celle qui exhorte les États membres du CILSS et les donateurs à conjuguer leurs efforts pour la mise en place du noyau dur de l'Institut du Sahel et celle qui demande une plus grande implication de l'Institut dans la coordination des activités des réseaux dans la sous-région.

Il a également rappelé l'adoption l'année dernière du programme quinquennal 1990-1994 de l'INSAH et l'appel lancé par le conseil consultatif aux États et aux donateurs pour qu'ils apportent le soutien nécessaire à sa mise en œuvre. Le représentant du Ministre de l'Agriculture du Mali a pour terminer, souhaité qu'en plus de l'examen des activités normales que la 6<sup>e</sup> session du conseil consultatif évalue le chemin parcouru pour la mise en œuvre des recommandations de sa dernière session .

Auparavant, le représentant du Secrétaire exécutif du CILSS s'est fait l'écho du Conseil des Ministres du CILSS qui, au plus profond de la crise qu'a connu l'Institut du Sahel lui a réaffirmé son attachement.

Il a noté l'articulation du programme de travail 1991 de l'INSAH avec ceux des autres composantes du CILSS dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la désertification.

Terminant son allocution, il a tenu à remercier au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS les partenaires au développement pour la constance de leurs efforts en faveur du Sahel.

La 6<sup>e</sup> session du conseil consultatif a élu le bureau suivant :

- Président : M. Ibrahima CAMARA (représentant du Secrétaire exécutif du CILSS)
- Vice- Président : M. El hadj Oumar TALL (Mali)
- Rapporteur : M. Mamadou SONKO (Sénégal)

Le secrétariat a été assuré par l'Institut du Sahel.

Le quorum ayant été atteint, les travaux du Conseil consultatif ont commencé par l'examen de l'ordre du jour. L'ordre du jour suivant a été adopté après amendement du projet soumis

1. Cérémonie officielle d'ouverture
2. Élection du bureau
3. Présentation et examen du rapport d'activités du Directeur général de l'INSAH
4. Présentation et examen du programme de travail 1991 de l'INSAH et examen du compte rendu de la 6<sup>e</sup> session du Conseil scientifique et technique
5. Questions Diverses
6. Adoption du rapport final de la session
7. Cérémonie officielle de clôture

## **I - Présentation et examen du rapport d'activités du Directeur général de l'INSAH**

Après présentation du rapport d'activités de l'Institut du Sahel par le Directeur général, il a été convenu pour un meilleur déroulement des débats de procéder à la lecture des conclusions et recommandations formulées par la 6<sup>e</sup> session du Conseil scientifique et technique sur le dit rapport.

Des discussions qui se sont instaurées par la suite, il ressort les observations et recommandations suivantes :

après avoir apprécié la clarté du document qui lui a été soumis et félicité l'Institut du Sahel pour ce travail de qualité le Conseil consultatif a constaté :

- les difficultés que rencontre l'INSAH pour la mobilisation des moyens financiers nécessaires pour son fonctionnement et pour la constitution de son noyau dur ;
- la persistance des problèmes financiers de l'Institut qui ont tendance à créer des risques de blocage surtout quand on note qu'au 30 septembre 1990 seules 40% des cautions des États membres ont été reçues.

Fort de ces constats, le conseil recommande :

- aux États membres du CILSS de s'acquitter régulièrement et dans les délais requis de leurs cotisations ;
- aux donateurs de faciliter le transfert et la mise à la disposition de l'INSAH des fonds octroyés ;
- l'étude avec l'appui du Secrétariat Exécutif du CILSS d'un mécanisme de financement de type "trust fund" ou autre alimenté par les États membres, les donateurs, les institutions financières ou toute autre source possible ;
- à l'Institut du Sahel de veiller à bien préparer les différents dossiers à présenter à la table ronde des donateurs pour le financement du programme quinquennal 1990-1994 qui doit se tenir au mois de janvier 1991;

## II - Présentation et examen du programme de travail de l'INSAH

Le Conseil consultatif a d'abord entendu l'exposé du Directeur général de l'INSAH sur le programme de travail et les recommandations de la 6<sup>e</sup> session du Conseil scientifique et technique y afférentes.

Après un examen approfondi, les membres du Conseil ont posé des questions d'éclaircissement et fait des commentaires enrichissants, avant de formuler les recommandations suivantes :

- *la qualité du document* : le conseil demande à l'avenir une meilleure articulation entre finalité, objectifs et activités programmées ;

- *la collaboration avec les réseaux* : le conseil demande une plus grande implication de l'INSAH dans les activités des réseaux intervenant dans la sous-région.

- *les rencontres de concertation* :

le conseil tout en appréciant la nécessité des rencontres pour mener à bien ces tâches de coordination, recommande à l'INSAH à continuer à rechercher une meilleure adéquation entre les activités programmées et les ressources disponibles ;

- *développement des ressources humaines* :

le conseil insiste sur la nécessité d'aider les SNRA à se doter d'un cadre stratégique de développement de leurs ressources humaines, première étape vers la mise en place d'une stratégie sous-régionale ;

- *la protection des végétaux* :

le Conseil, considérant l'importance des fonds alloués chaque année aux campagnes d'urgence dans la sous-région concernant la protection des végétaux, invite les donateurs à accorder beaucoup plus d'importance à cette question.

## III Approbation du rapport d'activités et du programme de travail

Sous réserve de ces observations et recommandations, le Conseil a approuvé le programme de travail 1991 de l'INSAH.

## IV - Questions diverses

Elles ont été examinées à huis clos dont voici le rapport :  
le Conseil consultatif réuni à huis clos a discuté de ses attributions eu égard à celles dévolues au CST. Des échanges de point de vue, il se dégage les propositions, décisions et recommandations suivantes :

### 1) Proposition :

la tâche dévolue au CC est d'aider la Direction générale de l'INSAH à faire accepter par ses partenaires et donateurs ses programmes d'activités ;

### 2) Décisions :

Le Conseil consultatif, fort de cette proposition de mandat décide :

2.1 d'examiner et d'amender son règlement intérieur datant de juillet 1985 ; une proposition sera élaborée par l'INSAH à cet effet ;

2.2 la réunion annuelle du conseil consultatif se tiendra désormais dix à quinze jours après celle du CST ;

2.3 la durée du mandat des membres du CC est de quatre (4) ans et l'année 1990 datée comme année 1.

### 3) Recommandation :

Le Conseil consultatif, par souci d'efficacité recommande un décalage dans le temps de ses réunions annuelles par rapport à celles du CST afin de permettre au niveau de chaque État membre une meilleure concertation entre les représentants attirés des deux instances statutaires.

**Discours du représentant du Ministre de l'Agriculture du Mali  
à l'ouverture de la session**

- Monsieur le représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS
- MM. les représentants des missions diplomatiques et des organisations internationales
- MM. les membres du conseil consultatif
- M. le Directeur général de l'Institut du Sahel
- Mesdames, Messieurs,

Voilà, pour la 6<sup>e</sup> fois consécutive que vous vous réunissez en terre sahélienne du Mali, en vue de vous pencher sur les activités et le devenir de l'Institut du Sahel. Je voudrais à cette occasion, vous souhaiter la bienvenue au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, empêché.

Messieurs les membres du conseil consultatif, lors de vos assises dernières, vous avez exhorté les États membres du CILSS et les donateurs à conjuguer leurs efforts pour la mise en place du noyau dur de l'Institut du Sahel afin de lui permettre d'exécuter dans les meilleures conditions ses activités. Vous avez aussi recommandé une plus grande implication de l'Institut dans la coordination de l'intervention des réseaux dans la sous-région. Enfin vous avez adopté un programme quinquennal, qui a d'ailleurs été positivement sanctionné par la 25<sup>e</sup> session ordinaire du conseil des Ministres du CILSS. Dans ce cadre vous avez lancé un appel aux États et aux donateurs pour qu'ils apportent tout le soutien nécessaire à la mise en œuvre du plan quinquennal.

Messieurs les membres du conseil consultatif, nous osons espérer, qu'en plus de l'examen des activités normales de l'Institut, vous consacrerez une partie de vos présentes assises à l'évaluation du chemin parcouru dans la mise en œuvre des importantes recommandations de votre 5<sup>e</sup> session ordinaire et de celles de la 25<sup>e</sup> session du conseil des Ministres du CILSS.

Messieurs les membres du conseil consultatif, pour terminer, je voudrais au nom du Ministre de l'Agriculture, vous assurer de la détermination du Mali, pays hôte, à mettre tout en œuvre pour consolider les progrès remarquables enregistrés par notre Institut depuis deux ans.

En vous souhaitant plein succès à ces travaux, je déclare ouverte la 6<sup>e</sup> session ordinaire du conseil consultatif de l'Institut du Sahel.

Je vous remercie.



## Discours du représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS à l'ouverture de la session

- Monsieur le Directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture du Mali
- Mesdames, Messieurs les représentants des agences de coopération
- Mesdames, Messieurs les membres du conseil consultatif de l'INSAH
- Mesdames, Messieurs,

✱ L'absence du nouveau secrétaire exécutif du CILSS, M. Ali Djalbord DIARD à cette première réunion du comité consultatif de l'Institut du Sahel depuis sa prise de fonction en avril dernier ne traduit certainement pas son attachement à cette institution du CILSS, encore moins sa foi dans le système de concertation entre sahéliens et partenaires de coopération. C'est du reste, sa présence à la Haye pour la réunion inter-donateurs dénommée groupe de réflexion du Club du Sahel, qui l'empêche d'être avec nous aujourd'hui.

L'Institut du Sahel demeure sans nul doute pour le CILSS et ses États membres, un outil indispensable dans la stratégie sahélienne de lutte contre la désertification et de recherche de l'autosuffisance alimentaire. Comment mettre en œuvre une stratégie cohérente dans ces deux domaines sans coordination des efforts de recherche et de formation? sans concertation? Nul ne saurait y songer sérieusement. C'est pourquoi, en dépit du souci des États membres du CILSS d'alléger au maximum les charges de l'institution régionale, il n'a jamais été même évoqué la possibilité d'une disparition de l'Institut du Sahel. Bien au contraire, au plus profond de la crise des ressources qui a affecté l'Institut, le conseil des Ministres du CILSS lui a réaffirmé son attachement, en prenant toutefois des mesures pour lui assurer un fonctionnement plus efficace à un coût moindre. Cette redéfinition des rôles et des moyens a été faite paritairement par les sahéliens et les donateurs. Elle a débouché sur un programme quinquennal. Les dossiers qui vous sont soumis pour appréciation constituent la première année d'exécution de ce programme.

Vous remarquerez par ailleurs que ce programme cadre tout aussi parfaitement avec le système de programme par objectif adopté par tout le système CILSS.

Quatre objectifs stratégiques doivent à notre sens être poursuivis par l'INSAH comme contribution à la recherche de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la désertification au Sahel. La première concerne naturellement le renforcement des services nationaux. Le CILSS ne croit pas à une coopération régionale désincarnée qui se passerait d'efforts nationaux. Le niveau national demeure la base de l'édifice. Le CILSS ne cherche pas à faire. Il veut tout simplement faire faire par les États, les amener à l'exercice du langage commun.

C'est du reste le deuxième axe d'intervention, la coordination des efforts de recherche. La région dotée de services nationaux de recherches performants, il restera à garantir la synergie des efforts pour mobiliser des moyens durables. Seule la coordination peut éviter les inutiles duplications et assurer les nécessaires complémentarités.

La circulation de l'information constitue une voie obligée pour la coordination des efforts de recherche. D'un pays à l'autre comme d'hier à aujourd'hui les acquis doivent être disponibles.



Enfin, le développement qui demeure la finalité ultime de nos efforts doit se faire pour et par les hommes. C'est la raison pour laquelle, le développement des ressources humaines pour une gestion rationnelle des ressources naturelles couronne l'édifice du programme de travail de l'Institut du Sahel.

Les experts sahéliens dans le cadre du conseil scientifique et technique viennent d'adopter après de fructueuses discussions les documents qui vous sont soumis. Le secrétariat exécutif du CILSS attend des conseils, des suggestions de votre part, particulièrement sur le programme de travail qui va être notre guide d'action pour l'année prochaine.

- Monsieur le Ministre
- Mesdames, Messieurs

Je m'en voudrais de terminer mon allocution sans remercier au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, nos partenaires de développement pour la constance de leurs efforts en faveur du Sahel, et plus particulièrement de notre organisation et grâce auxquels l'INSAH tel un phœnix, renaît de ses cendres. Leur engagement à nos côtés, constitue pour nous, la meilleure des garanties pour une coopération fructueuse, parceque transparente.

Je vous remercie.

### **Motion de remerciements**

Les participants au Conseil Consultatif de l'Institut du Sahel, réunis en leur 6<sup>e</sup> session du 20-21 décembre 1990 à Bamako, adressent leurs vifs remerciements :

- au Général Moussa TRAORÉ, Secrétaire Général de l'Union Démocratique du Peuple Malien (UDPM), Chef de l'État du Mali ;
- au Gouvernement et au Peuple malien pour l'accueil et l'hospitalité toute africaine dont ils ont bénéficié lors de leur séjour au Mali.

Fait à Bamako le 21 décembre 1990

Les participants

## Liste des membres

<b>Pays</b>	<b>Nom</b>	<b>Adresse</b>
<b>Représentant des États membres du CILSS</b>		
<b>Burkina Faso</b>	M. Léopold SOME	INERA OUAGADOUGOU
<b>Cap Vert</b>	M. Jorge Sousa BRITO	INIA PRAIA
<b>Gambie</b>	M. Jen JOHM	Directeur de la Planification Ministère de l'Agriculture BANJUL
<b>Guinée Bissau</b>	M <sup>me</sup> Isabelle MIRANDA	Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture BISSAU
<b>Mali</b>	M. El hadj Oumar TALL	Directeur Général Institut d'Économie Rurale BAMAKO
<b>Mauritanie</b>	Sidi Ould Ismaeil	Directeur général CNRADA KAEDI NOUAKCHOTT
<b>Niger</b>	M. Kaka GADO	Directeur Études et planifica- tion - Ministère du Plan NIAMEY
<b>Sénégal</b>	M. Mamadou SONKO	Ministère du Développement Rural et de l'hydraulique DAKAR
<b>Tchad</b>	M. Alladoumgue NADINGAR	IRCT N'DJAMÉNA

## Organismes donateurs

Banque Mondiale	Monique GARRITY	Bamako
U.S.A.I.D.	Tracy ATWOOD	Bamako
	Tadessee KIBREAB	Bamako
	Oumar DIA	Bamako
P.N.U.D.	Kalfa SANOGO	Bamako
A.C.D.I.	Daniel HENRY	Bamako
	Marc LALONDE	Bamako

## Secrétariat Exécutif du CILSS et Institut du Sahel

C.I.L.S.S.	Dr CAMARA Ibrahim	DEP/ Ouagadougou
Institut du Sahel		
Directeur Général	Dr Amadou T. JALLOW	
Directeur Administratif et Financier	Madi KONATE	
Contrôleur Financier	Adou GADIAGA	
Département Recherche sur le Milieu et l'Agriculture (DRMA)	Laomaïbao NETOYO Mme BA Daoulé DIALLO Adolphe KERE	Directeur Coordonnatrice UCTR-PV Coordonnateur Projet Mil

Département  
Documentation  
Information - Formation

M<sup>me</sup> Rokia BA TOURÉ

Chef Division Information

M. Samba AW

Coordonnateur RÉSADOC

Centre d'études et de  
recherche sur la  
population pour le  
développement (CERPOD)

M. NASSOUR G. Ouaidou

Directeur

Traducteur/Interprète  
Secrétariat

M. Souleymane KONTÉ

Makane KEÏTA

Alassane N'DIAYE

M<sup>me</sup> KANTÉ Fatoumata

Youssef COULIBALY

RÉSADOC

Division Information

DAF

Division Information

Audiovisuel